

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-huit et le vingt-six avril, monsieur le Maire convoque mesdames et messieurs les Conseillers Municipaux à la réunion ordinaire qui aura lieu le jeudi 03 mai 2018 à 19 heures 00 à la mairie, sous la présidence de monsieur François RAYNAUD, Maire.

Le Maire,

Compte rendu de la séance du jeudi 03 mai 2018

L'an deux mille dix-huit et le trois mai, les membres du conseil municipal dûment convoqués par monsieur le Maire se sont réunis à la mairie à 19 heures 00 sous la présidence de monsieur François RAYNAUD, Maire.

Présents : Monsieur BIREAU Claude, Madame COMBES Josiane, Madame COMBES Patricia, Monsieur DEWYNTER Franck, Madame LABORIE Marie-Christine, Madame MANDRON Sylvie, Monsieur MARTINEZ Pierre, Madame MICHAUD Fanny, Madame NEBOUT Janine, Monsieur RAYNAUD François, Monsieur ROUSSEL Stéphane, Monsieur VIEILLET Dominique

Formant la majorité des membres en exercice.

Représentés: Christelle PLATEL par François RAYNAUD

Absent(e) excusé(e) :

Secrétaire de séance : Madame MANDRON Sylvie

Ordre du jour:

1/ Comptes rendus des commissions et syndicats

2/ Questions diverses

Le compte-rendu du conseil municipal du 5 avril 2018 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

1/ Compte rendus des commissions

CAB : Nous avons reçu Monsieur Renaud du Cabinet Azimut le 23 avril.

Le dossier d'appel d'offres nous sera remis entre le 14 et le 18 mai pour validation.

Pondération : prix 60 %, Valeur technique 30%, délai 10%.

Un planning provisoire a été établi.

Monsieur le Maire rappelle que le démarrage des travaux sera pour début septembre.

Dossier LPF : Monsieur le Maire informe le conseil que nous avons reçu des services de la Préfecture un courrier concernant l'Exploitation d'une installation de concassage à Jugazan. Le dossier de consultation sera disponible à la mairie de Jugazan du 18 mai au 30 juin aux heures d'ouvertures.

2/ Divers

- **Courrier** : Monsieur le Maire donne lecture au courrier d'un administré ainsi que la réponse qui sera faite à ce dernier.
- **Parcelle non entretenu** : Monsieur le maire informe le conseil qu'un courrier sera adressé aux propriétaires pour les terrains non entretenus situés en zone d'habitat.
- **Cycliste** : Passage du tour de Gironde Junior le 12 mai à 16h.
- **Fêtes et cérémonies**
 - Commémoration du 8 mai : rassemblement devant la salle des fêtes à 11h15 pour un défilé jusqu'au monument et dépôt de gerbe à 12h suivie d'un vin d'honneur.